



La réforme des lycées et la loi dite « de l'école de confiance » en train d'être votée constituent un changement radical dans la définition de l'éducation publique. D'un côté le statut des enseignant·es se rapproche de celui des militaires, avec interdiction de critiquer l'institution, les drapeaux et les paroles de l'hymne national qui font leur entrée dans les salles de classe. De l'autre côté, les lycéen·nes désormais trié·es dès la seconde sans droit à l'erreur, les écoles privées bénéficient d'une nouvelle logique de choix d'options à la carte, le métier d'enseignant·e se précarise à une vitesse folle sous prétexte d'austérité, la mise en concurrence des lycées accroît les inégalités territoriales et les conditions matérielles d'apprentissage se dégradent : classes surchargées, établissements vétustes, suppression des personnels non enseignants... Bref, la volonté de casser l'école publique, aussi vieille que le libéralisme, est en passe d'aboutir avec Emmanuel Macron et son ministre Blanquer. Les (futur·es) lycéen·nes sont bien entendu concerné·es, mais aussi toute personne qui voit dans l'éducation autre chose qu'une mise au pas de la jeunesse.

Voici deux textes pour comprendre de quoi il retourne et comment lutter pour une école encore éprise de liberté, d'esprit critique et de justice sociale.



2019 LA RÉVOLTE DES LYCÉES

**Jef Klak est un collectif,
une revue annuelle (disponible en librairie)
et un site internet : jefklak.org**

contact@jefklak.org

Vendredi, le syndicat a célébré cette semaine d'action en organisant un concert rassemblant 60 000 personnes à Grand Park, avec notamment Tom Morello, le guitariste de Rage against the Machine. Partout dans la ville, les autocollants sur les voitures, les pancartes sur les pelouses, les affichages sauvages, les panneaux chantent une Los Angeles rebelle, galvanisée par la solidarité. Mardi, la nouvelle tombe : les profs ont gagné ! Ils ont gagné un accord, mais créé bien plus que ça : un moment d'universalité qui s'insurge, par le bas, et l'aperçu d'un monde où les biens publics comme l'éducation sont accessibles à tous et toutes.



rer leurs candidatures pour l'université. Le processus est chaque année plus compliqué et les étapes de sélection de plus en plus nombreuses.»

En raison de son statut de conseillère, elle détient des informations sensibles au sujet des étudiant·es, qui vont bien au-delà de leur cursus académique. Même quand elle est dans son rôle d'enseignante, elle ne peut se départir de sa fonction de conseillère, à l'écoute de leurs problèmes extra-scolaires. Son salaire rémunère des journées de travail de six heures, mais «*c'est devenu normal d'en faire plus*». Le temps n'est pas la seule ressource rare. À l'heure du «tout-numérique», le lycée ne met que deux ordinateurs à disposition, alors que jusqu'à cent candidat·es à l'université peuvent se présenter à tout moment. L'administration locale a 1,9 milliard de dollars en réserve pour l'éducation ; pourquoi ne finance-t-on pas des ordinateurs portables pour les étudiant·es ? Sindy affirme que ce manque de moyens est une façon parmi d'autres d'empêcher les élèves venant du public d'accéder à l'enseignement supérieur. Or nombreux·ses sont celles et ceux qui n'ont simplement pas les moyens d'envisager un parcours universitaire. Ici, presque 9 lycéen·nes sur 10 remplissent les critères boursiers pour les repas gratuits ou à prix réduits : c'est une des écoles les plus pauvres du coin.

De l'autre côté du campus, un autre piquet de grève, visiblement beaucoup plus virulent, s'est constitué pour dissuader les briseurs et briseuses de grève de rentrer sur le parking. Un groupe de plusieurs douzaines de grévistes déterminé·es est traversé par une voiture noire. Les gens scandent : «*Demi-tour, demi-tour !*», tandis que le conducteur force sa route sous la clameur et les insultes de la foule en colère.

RÉFORME BLANQUER : « LES CHANGEMENTS SONT GIGANTESQUES ET VIOLENTS »

**ENTRETIEN AVEC TROIS ENSEIGNANT·ES SUR
LA RÉFORME DU BAC ET DE L'ÉCOLE PUBLIQUE**

*Propos recueillis par
Céline Moreno*

SUIVI DE

LOS ANGELES 2019 : LA RÉVOLTE DES LYCÉES

**UN MOUVEMENT TENACE ET VICTORIEUX
POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE**

Par Magally Miranda Alcázar

*Traduction de « Red for Ed in LA »
paru dans Commune Magazine*

RÉFORME BLANQUER : « LES CHANGEMENTS SONT GIGANTESQUES ET VIOLENTS »

Loi sur l'autonomie des universités en 2007, Parcoursup en 2018, réformes des collèges en rafale ces dernières années, réorganisation des écoles primaires en 2008, mutations incessantes des programmes au lycée... L'enseignement public est la pâte à modeler des gouvernements qui se succèdent pour imposer leur vision de la société. Avec Macron, l'étau se resserre. La réforme des lycées et la loi dite « de l'école de confiance » en train d'être votée constitue un changement radical dans la définition de l'éducation publique. D'un côté le statut des enseignant·es se rapproche de celui des militaires, avec interdiction de critiquer l'institution, les drapeaux et les paroles de l'hymne national qui font leur entrée dans les salles de classe, et de l'autre côté, les lycéen·nes désormais trié·es dès la seconde, sans droit à l'erreur. Pendant que les établissements privés bénéficient d'une nouvelle logique

Mon ami Andy me raconte qu'il arrive tout droit d'un piquet avec ses anciens profs de John C. Fremont, à South Central, où deux charter schools ont récemment fermé leurs portes, quasiment du jour au lendemain, à cause des classes saturées. Les profs jugent qu'il est impossible de gérer l'afflux de nouveaux et nouvelles élèves, alors qu'ils et elles sont déjà aux prises avec une population qui a besoin d'une attention particulière.

Andy, par exemple, est arrivé du Mexique alors qu'il avait 16 ans et a été très largement soutenu par ses profs de ESL (English as a second language⁷). C'est un militant du mouvement Undo-cuQueer⁸, qui fait connaître les difficultés des migrant·es queer et trans. Nico et Myra, parents de deux élèves du LAUSD et militant·es à Boyle Heights, disent soutenir la grève : « *Les quartiers doivent se soulever pour les profs, qui jouent de nombreux rôles en leur sein.* » Celles et ceux qui travaillent à leur propre compte peuvent venir chercher leurs enfants si une urgence médicale survient, mais tout le monde sait bien que de nombreux enfants de parents ouvrier·es ou précaires n'ont pas la même chance.

Deuxième jour de grève : l'universalité qui s'insurge

Je me suis levée tôt pour rejoindre le piquet de grève du lycée Robert F. Kennedy à Koreatown. Il pleut à nouveau. Les manifestant·es bloquent la circulation des piéton·nes et des parents venu·es déposer leurs enfants à l'école. Sindy, qui cumule les fonctions d'enseignante et de conseillère d'orientation, me décrit ses difficultés. Comme tant d'autres, elle a trop d'adolescent·es en face d'elle : « *J'aide les élèves de terminale (seniors) à prépa-*

7. Équivalent du FLE (Français langue étrangère) en français : cours dispensés aux élèves dont la langue officielle du pays n'est pas la première langue.

8. Pour « *undocumented queer* », c'est-à-dire « queer sans papiers ».

On roule à travers des campements de SDF, en discutant de ces dollars magiques offerts par l'administration en peine de solution, et qui régleraient nombre de galères du quotidien. Mais malgré ses factures à payer, Mario croit dans les revendications de la grève : « *Ce n'est pas juste une question de salaire pour les profs. Je crois que le problème, c'est l'ensemble des services publics : les infirmier-es ou les travailleurs sociaux et travailleuses sociales par exemple... Il y a des écoles où les infirmier-es ne viennent qu'une fois par semaine.* » Il ne sera pas le dernier dans la journée à me faire remarquer ce point.

Le jour suivant, je discute avec une mère de famille qui ne parle qu'espagnol, au moment où elle entre dans l'école en dépit des piquets de grève. Elle n'est pas là pour déposer les gosses, me dit-elle. Elle soutient la grève et attend que son fils finisse ses devoirs pour faire l'aller-retour et le ramener à la maison. Sa fille fait de l'asthme. Son soutien vient de ce que Mario raconte sur les infirmier-es : la plupart du temps, il n'y a personne dans l'école pour pratiquer les soins d'urgence lorsque la petite fait une crise. Et c'est donc cette mère qui, toutes affaires cessantes, doit se rendre au bahut pour prendre soin de son enfant.

Difficile d'évaluer la taille du défilé de là où on est. Je suis au milieu d'une mer d'imperméables. Le cortège de ponchos aux couleurs vives, décorés de slogans, est soudé. Les drapeaux rouges contrastent sur le ciel gris ; les parapluies s'entrechoquent et m'empêchent de voir plus loin que mon voisin. À en juger par le brouhaha des discussions, des sifflets et des slogans qui interrompent mes conversations, la foule est énorme. À la tombée de la nuit, le mot circule parmi les grévistes qu'il y aurait là des dizaines de milliers de profs, de parents, d'élèves et d'habitant-es des quartiers concernés.

ENTRETIEN AVEC TROIS ENSEIGNANT-ES SUR LA RÉFORME DU BAC ET DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

*Propos recueillis par
Céline Moreno*

*avec le concours de
Ferdinand Cazalis*

de choix d'options à la carte, le métier d'enseignant-e se précarise à une vitesse folle sous prétexte d'austérité, la mise en concurrence des lycées accroît les inégalités territoriales et les conditions matérielles d'apprentissage se dégradent : classes surchargées, établissements vétustes, suppression des personnels non enseignants... Bref, la volonté de casser l'école publique, aussi vieille que le libéralisme, est en passe d'aboutir avec Emmanuel Macron et son ministre Blanquer. Les (futur-es) lycéen-nes sont bien entendu concerné-es, mais aussi toute personne qui voit dans l'éducation autre chose qu'une mise au pas de la jeunesse. Jef Klak a rencontré trois profs pour comprendre de quoi il retourne et comment lutter pour une école encore éprise de liberté, d'esprit critique et de justice sociale.



Premier jour de grève : prendre soin

Dès le premier matin de la grève, je rencontre mon camarade du Democratic Socialists of America⁵, Luis, et son ami Mario, futur prof dans le secondaire, sur le parking pluvieux d'un MacDonald's, à deux pas du lycée Robert F. Kennedy. Mario est sur le piquet depuis l'aurore. Nous devons nous rendre à un autre point de rassemblement en centre-ville. Au moment d'entrer dans la voiture de Mario, Luis note l'intérieur retapissé. « *Cuir ?* », s'étonne-t-il. « *T'aimes bien ?* », s'enquiert Mario. Il vient d'investir dans ces sièges en cuir pour améliorer les stats de son job à mi-temps comme chauffeur chez Lyft. Je lui demande comment il parvient à s'en sortir en bossant à la fois pour une compagnie de VTC⁶ et comme prof remplaçant. « *C'est ça, l'économie, maintenant, répond-il. Personne n'échappe à l'ubérisation (gig economy). J'ai envie d'être prof à plein temps, mais c'est une étape obligée.* » Malgré la tentative de la mairie de payer 44 \$ de l'heure les profs remplaçant-es qui casseraient la grève, Mario est resté loyal envers ses collègues. La mairie a eu beau annoncer qu'elle avait suffisamment de fonds pour payer un tel salaire aux briseurs et briseuses de grève pendant trois semaines, rien n'y a fait : trop peu de profs remplaçant-es ont mordu à l'hameçon pour que le mouvement soit menacé. Et un tel acte de solidarité semble d'autant plus impressionnant quand on écoute Mario témoigner de son précarité.

5. Plus grande organisation socialiste des États-Unis depuis 1973, dont la branche « enseignement » fait partie des groupes qui ont lancé la première vague de grèves pour l'école publique en novembre 2017.

6. Voiture de transport avec chauffeur, service de transport de personnes dont les chauffeur-ses sont des « travailleur-ses indépendant-es » prétendument simplement « associé-es » des entreprises les employant (Uber, Lyft, etc.).

ce qui caractérise le « modèle L. A. » d'organisation. Les sociologues du travail de l'université d'UCLA Ruth Milkman, Joshua Bloom et Victor Narro avancent que le mouvement syndical de Los Angeles a particulièrement bien résisté en comparaison avec d'autres endroits du pays, notamment parce que la collaboration réussie entre les centrales syndicales traditionnelles, les travailleurs et travailleuses des nouveaux secteurs de l'économie et les migrant·es à faible revenu, qui s'organisent dans les sphères les plus précaires de l'économie (vente dans la rue, lavage de pare-brise, industrie textile), a bénéficié à chacun de ces groupes. C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre le rapport de force relativement favorable dans laquelle les enseignant·es syndiqué·es se sont retrouvé·es.

On voit bien ce modèle à l'œuvre dans l'adhésion de l'UTLA à une stratégie qui visait à accroître leur influence à travers des alliances avec les milieux militants ou les associations de quartier et les communautés locales. Quand on lui demandait combien de temps il pensait que la grève allait durer, son président, Alex Caputo-Pearl, répondait simplement : aussi longtemps qu'il faudra pour qu'une offre décente soit mise sur la table, sachant que nous avons assez de soutien au sein des communautés pour épuiser les managers. Alors que nombre de militant·es de base considèrent désormais que l'accord remporté se limite au strict minimum, il n'en reste pas moins que si la lutte a été victorieuse, c'est parce qu'elle a pris appui sur un réel soutien populaire, qui venait de différents groupes de travailleurs et travailleuses, et qui a permis aux profs d'avancer dans les négociations sans trembler. Et en sortant de leurs salles de cours, les enseignant·es ont donné à toute une génération d'élèves une sacré leçon de puissance populaire.

**Les modifications de fond de l'enseignement public ne semblent pas dater de la réforme Blanquer du Bac proposée en 2019, mais au moins de Parcoursup, et des nouvelles modalités d'entrée à l'université...
Pouvez-vous revenir en premier lieu sur ce qui a changé à ce niveau ces dernières années ?**

De 2002 à janvier 2018, la répartition des élèves dans les universités était pilotée par le ministère, via APB¹, un logiciel de répartition post-bac qui traitait les demandes des élèves dans l'ordre de leurs préférences. À partir de 2017, le dispositif Parcours-Bac a été amorcé, instaurant la suppression de la hiérarchisation des vœux des élèves. Après un classement des bachelier·es par les universités et les écoles supérieures, selon des critères variables et souvent inconnus, les dossiers étaient triés par une base de données, puis remis à l'Éducation nationale.

1. Admission Post-Bac (APB) était un service accessible entre 2009 et 2017 via un site web du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, permettant d'affecter les lycéen·nes de terminale le désirant à la première année des formations de l'enseignement supérieur en France. Les candidat·es y inscrivaient leurs vœux par ordre de préférence, tandis que les formations listaient le nombre de places accessibles et les conditions d'admission. La distribution des places se faisait ensuite de manière automatique, à date fixe, par tirage au sort pour les formations non sélectives ou en recherchant l'adéquation entre le meilleur vœu des candidats et le niveau demandé par les formations sélectives. L'affectation était réalisée par un algorithme visant à satisfaire au mieux les préférences des candidat·es tout en respectant les contraintes des formations et les règles de priorité.

La règle était encore de satisfaire au maximum les choix des élèves. L'entrée à l'université restait un droit, avec pour seules limitations le lieu d'habitation du ou de la candidat·e d'une part et, d'autre part, le nombre restreint de places dans les filières sélectives, comme les classes préparatoires. Aujourd'hui, chaque branche de chaque université fait son propre classement sans aucune obligation de transparence sur ses règles et ses critères de classement. Le choix, l'envie, la projection des élèves ne sont plus pris en compte, sauf pour les « premier·es de cordée ». Les autres ne savent plus où elles et ils ont des chances de pouvoir être reçu·es et ont donc beaucoup de mal à anticiper.

Jusqu'ici, la question du nombre de places pour accueillir les futurs·es étudiant·es n'était pas la première préoccupation. Après une période de hausse de la démographie et avec moins d'embauche aux concours, 200 000 jeunes ne sont aujourd'hui pas « absorbables » par le secteur public, ce qui sert de justification à la sélection avec Parcoursup. Suite à la réforme LRU², mise en œuvre par Valérie Pécresse en 2008, les universités sont devenues seules gestionnaires de leur budget. Les financements publics ont diminué (la dépense par étudiant·e dans le supérieur est en baisse depuis quinze ans) et les universités ont été incitées au regroupement par pôles, écrémant une partie de leur personnel fixe, comme les chargé·es de travaux dirigés. Malgré une augmentation du nombre d'étudiant·es, le nombre d'enseignant·es a donc dimi-

2. Le projet de Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite « loi LRU » ou « loi Pécresse ») est annoncé fin mai 2007 et élaboré le mois suivant, avec les « partenaires » sociaux et organisations étudiantes représentatives, par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse. Cette loi est critiquée par la plupart des organisations étudiantes. Elle est présentée par la droite comme l'une des principales réussites du mandat de Nicolas Sarkozy. Elle prévoit principalement que toutes les universités accèdent à l'autonomie dans les domaines budgétaire et de gestion de leurs ressources humaines et qu'elles puissent devenir propriétaires de leurs biens immobiliers. Or les nouveaux financements trouvés sont issus du secteur privé et inféodent donc de fait la recherche aux intérêts industriels.

De la Virginie-Occidentale à Chicago, ces luttes ont articulé ce que le philosophe Massimiliano Tomba nomme « l'universalité qui s'insurge » (*insurgent universality*). S'inspirant de Marx et d'Aimé Césaire, Tomba évoque une « *vision alternative de l'universalisme, fondée sur une solidarité qui respecte les particularités* », au-delà et à l'encontre d'une solidarité issue de « *l'universalisme désincarné* » qui tend à étouffer la clameur des voix et des revendications dans une muselière d'uniformité. En ce sens, des analyses des rébellions de profs à travers le pays ont noté que, depuis la grève de 2012 à Chicago, les syndicats enseignants ont mis en avant le combat pour la justice raciale, en tant que part essentielle d'une lutte plus large des classes populaires, pour une meilleure école et de meilleures conditions de travail. De fait, le mouvement de grèves a connu ici un virage : les profs de l'éducation publique ont puisé dans l'histoire des luttes ouvrières et dans les divers contextes culturels, affinant les outils tactiques et stratégiques forgés dans les luttes syndicales, féministes, antiracistes et anti-austérité. Le message à Los Angeles est clair : les profs sont en lutte pour leur boulot et leurs étudiant·es certes, mais aussi par extension, pour une organisation sociale plus juste.

Mes conversations avec une douzaine de participant·es à cette grève ont confirmé ce point. Les rassemblements, les piquets et les manifs locales ont été autant de moments de rencontre pour les précaires de Los Angeles. Les enseignant·es, les étudiant·es, les personnels d'éducation et leurs familles ont été soutenu par une chaleur typique, qui n'est pas seulement celle qui émergeait de la caravane de vendeurs et vendeuses de tacos ou de hotdogs qui ont accompagné les grévistes pour les nourrir tout au long de la semaine. À moins justement que ce type de solidarité entre les secteurs formels et informels du monde du travail soit précisément

- Redonner aux enseignant·es une autonomie pour les devoirs et les examens et faire cesser la logique des tests standardisés.
- Une augmentation des financements par élève, vu que la Californie arrive au 43^e rang sur 50 sur les dotations, tout en étant l'État le plus riche du pays.
- Du personnel scolaire supplémentaire : infirmier·es, conseiller·es d'éducation, bibliothécaires, assistant·es spécialisé·es d'éducation. Avant la négociation de l'accord syndical, le ratio était de 1224 élèves pour un·e infirmier·e, et de 945 élèves par conseiller·e d'éducation.

Surfer sur la vague

Los Angeles est la dernière ville à rallier la vague nationale de grève des enseignant·es, démarrée en Virginie-Occidentale en février 2018, et qui semble maintenant s'étendre jusqu'à Oakland. Les enseignant·es d'Oakland se sont inspirés de l'UTLA en organisant une grève sauvage « pour cause de maladie » : ils et elles ont collectivement posé leurs jours de congé en même temps pour protester contre la fermeture des écoles publiques et les bas salaires. La coordination entre les deux villes a donné lieu à la constitution spontanée d'un réseau de 900 enseignant·es en lutte dans tout l'État de Californie.

Que la vague de grèves s'étende jusqu'à Oakland montre que les enseignant·es de Los Angeles ont su tirer parti de l'effort national pour inverser une décennie de mesures d'austérité et de plans de privatisation. Qui plus est, ces luttes ne se sont pas contentées des traditionnelles revendications corporatistes, et ont inclus les problématiques liées aux quartiers populaires et à leurs communautés.

nué et, en même temps, le nombre de vacataires et de contractuel·les n'a cessé d'augmenter. Or ces nouveaux types d'emplois ne sont pas seulement précaires au niveau du contrat et du salaire : ce sont aussi des postes sans formation pédagogique et qui sont parfois contractés pour une très courte durée. On confie donc l'éducation à des personnes qui, malgré leur meilleure volonté et beaucoup d'engagement, n'ont pas tous les outils en main et ne peuvent développer de démarche à long terme avec les étudiant·es.

Que contient la réforme du lycée qui devrait être mise en place cette année et contre laquelle lycéen·nes, étudiant·es et personnels de l'éducation se battent ?

Le nouveau bac général comprend seize heures en tronc commun : français, géographie, éducation morale et civique, sciences, première et deuxième langues vivantes. En classe de première, les élèves doivent choisir trois matières de spécialité parmi : Arts / Biologie & écologie / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Langues / Littérature / Langues et cultures de l'Antiquité / Mathématiques / Numérique et sciences informatiques / Physique-chimie / Sciences de la vie et de la Terre / Sciences de l'ingénieur / Sciences économiques et sociales. Seulement deux d'entre elles seront suivies en terminale.

Les sept spécialités citées devront être accessibles « dans un périmètre raisonnable » et les établissements qui en auront les moyens pourront en proposer de plus rares, comme les arts. L'offre de spécialités sera décidée par la rectrice ou le recteur en fonction du territoire, du bassin d'emploi et des clientélismes. Localement, au mépris des enjeux éducatifs, tout un jeu de séductions se mettra en place pour conserver les spécialités : les profs envers les parents

d'élèves et la proviseure, le proviseur envers le rectorat, etc. Au final, toutes les spécialités ne seront pas proposées dans tous les lycées, ce qui va aggraver les inégalités entre établissements et conduira à leur mise en concurrence.

L'élève qui voudra faire une spécialité plus rare devra la chercher dans un autre établissement de son académie qu'elle ou il n'avait pas choisi. Et il est peu probable que deux options rares soient possibles dans le même établissement. Les élèves qui n'auront pas la possibilité d'aller dans d'autres lycées devront se tourner vers les cours par correspondance (Cned) ou les visioconférences, que l'Éducation nationale voudrait multiplier pour faire des économies.

L'association de certaines spécialités permettra à ceux et celles qui en auront l'opportunité d'optimiser leurs chances d'admission dans certaines filières universitaires ou dans les grandes écoles. Celui ou celle qui connaît les ficelles de sélection sera de fait privilégié-e à la sélection par son choix opéré dès la seconde. Un choix motivé par les seules préférences des élèves – par exemple, un groupe d'options tel que SVT, sciences économiques et langues vivantes – ne permettra d'accéder qu'à de très rares formations. Et les mathématiques, qui sont un élément de sélection drastique depuis quarante ans, pourront devenir une matière fortement valorisée même par les facs de droit et de langues. C'est le schéma de sélection français le plus classique qui est ainsi soutenu, ce qui va renforcer les inégalités de ce système d'excellence, du fait de l'accès inégal à l'information selon les classes sociales et les territoires.

La disparition de la classe comme espace commun de travail est un autre effet de la réforme du lycée : on éclatera les classes en fonction des spécialités, ce qui aura pour conséquence de modi-

son siège par une voix anti-charter schools, mais ont conscience que la lutte qui vient de s'ouvrir ne s'arrêtera pas à ces élections.

Yvette, une assistante d'éducation rencontrée sur un piquet de grève, donne le ton de ce mouvement anti-privatisation qui a grandi dans l'éducation publique : « *La Nouvelle-Orléans a perdu toutes ses écoles publiques après Katrina. Maintenant, ils essaient d'étendre cette privatisation à tout le pays*⁴. » Et de continuer : « *Les charter schools sont vendues comme une faveur faite aux élèves sous prétexte qu'on leur propose plus d'options de spécialité, mais la vérité, c'est qu'elles ne font qu'aggraver la discrimination. La sélection fondée sur des tests permanents élimine un grand nombre d'entre elles et eux. Comment peut-on décider qu'un-e élève ne mériterait pas d'éducation ? Et bien sûr, toutes les jeunes qui sont exclues du circuit ont la peau foncée.* » Pour les enseignant·es comme Yvette, la réforme des *charter schools* va droit dans le mur ; elle imagine plutôt une transformation radicale, qui passerait d'un système d'évaluation standardisée à une valorisation des élèves en fonction de leurs besoins et de leurs qualités spécifiques.

Au-delà de la lutte contre la réforme des *charter schools*, l'UTLA a porté cinq revendications :

- Une augmentation de salaire de 6,5%, rétroactive au premier juillet 2016.
- Une limitation du nombre d'élèves par classe : au niveau national, la Californie est classée 48^e sur 50, le district de Los Angeles comptant parmi les pires en termes de classes surchargées.

4. Voir « Comment tuer une ville. Stratégie du choc à La Nouvelle-Orléans dans le sillage de l'ouragan Katrina », par Olivier Cyran, *Le Monde diplomatique*, déc. 2018.

sence avait déjà coûté 97 millions de dollars à l'administration. La coordination de ces manifestations malgré la pluie battante ne les a rendues que plus remarquables – dans une ville connue pour devenir fantôme à la moindre averse.

La privatisation et le comité Beutner

Partout dans le pays, des enseignant·es luttent contre l'avancée des privatisations dans l'éducation publique. Une de leurs cibles privilégiées s'appelle Austin Beutner, un ancien gestionnaire de fonds spéculatifs qui fait aujourd'hui campagne pour multiplier les charter schools (écoles privées sous contrat, donc avec un financement public²), grâce aux financements de la California Charter School Association (CCSA). Dans l'ombre de cette dernière, hors de toute institution démocratique, les financements de philanthropes ambitieux comme le milliardaire Eli Broad³ ou le PDG de Netflix, Reed Hastings, pèsent lourdement sur les orientations des instances scolaires. L'élection de Beutner au sein du district scolaire de Los Angeles (LAUSD), très orienté en faveur des *charter schools*, a été controversée mais n'a véritablement surpris personne. Son principal soutien lui venait de Ref Rodriguez, un administrateur corrompu qui a depuis été contraint à démissionner. Les enseignant·es espèrent remplacer

2. Partenariat public-privé qui donne un financement public à des écoles sous gestion privée. Une fois pris certains engagements sur le parcours de formation minimal et les résultats à obtenir, les normes fédérales ou nationales ne s'appliquent pas dans ces établissements qui peuvent embaucher qui ils veulent et décider de la pédagogie en toute autonomie. Leur emplacement participe à d'importants plans de réorganisation urbaine (gentrification, ghettoïsation). La scolarisation y est gratuite, mais la sélection à l'entrée et en cours de formation se fait de plus en plus sévère.

3. Fondateur de l'entreprise de construction Kaufman & Broad, désormais collectionneur et vendeur d'art, soixante-cinquième fortune mondiale selon le magazine Forbes, Eli Broad est à la tête d'un empire du capitalisme philanthropique à travers de nombreuses fondations qui imposent leurs règles au monde social et associatif. Sur ce sujet, voir par exemple aussi : « Howard Buffett au Congo Le problème de la philanthropie capitaliste », par Zahra Moloo, <jefklak.org>, 31 mai 2018.

fier les formes d'apprentissages interdisciplinaires et d'empêcher l'organisation collective. La norme sera de 36 élèves par classe. À cela s'ajoutent l'abandon des dédoublements de classes qui permettaient de travailler en petits groupes. En revanche, les profs ont dès à présent des heures de travail en plus pour tenter de mettre en œuvre cette réforme, imposées sur leurs heures d'accompagnement personnalisé ou de vie de classe pour les profs principaux et principales. Certain·es qui enseignent les matières « rares » risquent de perdre leur poste. Puisque leur maintien dépendra de la demande des élèves, elles et ils vont être poussé·es à gonfler artificiellement leurs notes pour « attirer » des élèves dans leurs spécialités et augmenter le taux de réussite au bac de l'établissement, ce qui faussera leur rapport pédagogique aux élèves et instaurera une mise en concurrence entre les disciplines et les enseignant·es.

Comment le ministère imagine-t-il la mise en place de la réforme ?

L'annonce du nombre de postes ouverts au Capes est sans cesse repoussée et l'information à ce sujet devient, d'année en année, plus difficile à obtenir. La diminution du nombre de postes conduit en effet les équipes pédagogiques à se mobiliser contre l'emploi des contractuel·les et la précarisation du personnel, ces personnes étant des « agent·es non statutaires », susceptibles d'être affecté·es ici ou là, puis jeté·es au gré des besoins au cours de l'année scolaire.

Le gouvernement a annoncé la suppression de 2 600 postes dans le secondaire pour l'année prochaine, et le rapport CAP 22³

3. Le Comité action publique 2022 est un groupe composé d'une trentaine de personnalités mêlant économistes, personnalités issues du secteur public et privé, élu·es, chargé en octobre 2017 par le premier ministre Édouard Philippe de réfléchir à une réforme des missions de l'État en France.

sur la fonction publique (profs, agents territoriaux, personnel d'hôpital, etc.) préconise quant à lui une suppression de 50 000 postes à l'horizon 2022. On passerait ainsi à 50% de contractuel·les d'ici quatre ans. Le premier moyen de mettre en œuvre cette annonce est de ne pas remplacer les départs à la retraite. On en voit déjà les effets.

Les sept spécialités qu'assureront a minima tous les lycées représentent l'équivalent de trente-cinq filières différentes, ce qui va faire trente-cinq emplois du temps différents en première. Difficile de se figurer comment on fera pour mettre en place cette réforme avec 5 ou 10% de profs en moins, sans parler des autres personnels de l'Éducation nationale. Et les secrétaires administratives des établissements vont s'arracher les cheveux pour que les emplois du temps permettent à chaque élève de suivre les spécialités qu'il ou elle aura choisies.

La mise en œuvre de la réforme sur le terrain se fait par une sorte de délégation, une sous-traitance aux équipes pédagogiques des décisions que le gouvernement devrait prendre. Cela s'inscrit dans le nouveau management public, qui donne l'impression aux acteurs et actrices de terrain de disposer d'un pouvoir de décision. Mais ce pouvoir est extrêmement cadré et se limite donc, de fait, à un devoir d'exécution de la réforme. Dans tel établissement, il y aura deux ou trois profs de mathématiques titulaires pour les heures du tronc commun, et on tentera d'absorber la volatilité des heures d'enseignement des spécialités, variables selon les choix des lycéen·nes, avec un certain nombre des contractuel·les. Cette volatilité est typique d'un rapport à l'activité humaine qui procède de l'offre et de la demande. L'idée est de faire intégrer les logiques de concurrence du marché de libre échange, même dans le domaine de l'éducation.

Les enseignant·es en grève du comté de Los Angeles (le plus grand des États-Unis) avaient conquis l'opinion publique bien avant que les revendications des syndicats soient entendues. La grève, qui a réuni environ 30 000 profs, réparti·es sur 900 campus, sous la bannière du syndicat United Teachers of Los Angeles (UTLA) a connu un taux de mobilisation de 80 %. Chaque jour, de plus en plus de personnel des établissements, mais aussi des parents d'élèves et des membres des communautés locales, ont rejoint les enseignant·es sur les piquets de grève. Un mouvement au final aussi massif que structuré.

Cela faisait trente ans que l'UTLA n'avait pas organisé de grande lutte, mais cette fois, la stratégie de l'autorité fédérale pour briser la grève n'a pas fonctionné : tous les matins, dès 7h, les jaunes (des enseignant·es remplaçant·es ou du personnel de service précaire) ont été empêché·es d'entrer dans les écoles. D'imposantes manifestations ont investi les rues de la ville, et un piquet a été installé devant le domicile de Monica Garcia, une des membres du district scolaire (*school district*)¹. Chaque jour qu'à duré la mobilisation, environ un tiers des élèves, soit à peu près 500 000, ne se sont pas allé·es en cours. Le jeudi, leur ab-

1. Le *school district* est l'entité administrative qui gère l'éducation publique dans les États d'Amérique du Nord. Il est représenté par un conseil d'élus et peut avoir en charge la propriété immobilière, la sécurité avec un système de police, les frais, les équipes enseignantes et non enseignantes, etc.



Beaucoup de lycées n'auront pas les moyens d'embaucher des contractuel·les, et tou·tes les élèves ne pourront pas choisir librement leur spécialité. Un exemple : si 50 élèves veulent prendre l'option SES et qu'il n'y a qu'un seul professeur de SES, le lycée ne pouvant pas embaucher, on va accepter le choix des 35 meilleur·es élèves, et, avec plus ou moins de subtilité, réorienter les 15 suivant·es vers une autre option. Comme cette orientation détermine les études supérieures, ces 15 élèves ne pourront pas aller en fac de droit, à cause d'un choix fait à leur place dès la seconde. Qu'ils ou elles améliorent leurs résultats en première et terminale n'y changera rien. Leurs résultats au bac ne seront plus d'une si grande importance, puisque leur destin aura été tracé selon les choix faits en seconde...

Cette réforme n'est donc pas applicable, sauf pour le privé. L'État attend en fait que les écoles privées assurent ce qu'il ne pourra pas offrir : elles vont pouvoir embaucher pour proposer des parcours avec de nombreux emplois du temps selon les options choisies. Cette logique a déjà commencé dans le supérieur, avec des BTS hyper spécialisés à 5 000 euros qui obligent certain·es à s'endetter auprès des banques, lesquelles ne demandent que ça.

Et la réforme des lycées professionnels ?

La politique générale du gouvernement est censée rendre la force de travail compétitive au niveau international. L'employé·e français·e serait trop qualifié·e, coûterait trop cher. Quand la main-d'œuvre est trop qualifiée et qu'elle a des exigences sur son poste et son salaire, c'est dérangeant. La réforme vise donc à rabaisser considérablement les exigences en termes de formation. Ce qui restera, c'est la partie professionnelle, avec de plus en plus d'apprentissages en entreprise, c'est-à-dire plus de travail gratuit ou

UN MOUVEMENT TENACE ET VICTORIEUX POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

*Traduit par Judith Chouraqui,
Lucile Dumont et Ferdinand Cazalis*

*Texte original : « Red for Ed in LA »
paru dans Commune Magazine*

sous-payé, dès le plus jeune âge. Le nombre d'heures des matières générales, qui contribuent à l'émancipation de l'élève, sera revu à la baisse (de 20 à 30 %). Concrètement, c'est un retour au travail des enfants, comme au XIX^e siècle : sans instruction basique, dans des lycées pro qui fournissent aux entreprises de la main-d'œuvre en cours de formation, à très bas prix et sans droit syndical.

14

Tout cela vient s'enchaîner dans un ensemble de transformations déjà mises en place par le gouvernement qui, comme pour la réforme des universités et celle du code du travail – prétendument inévitables pour mieux intégrer l'économie française dans les dynamiques néolibérales de l'Union européenne –, considère l'éducation comme un service soumis aux lois du marché du moins coûtant, et n'hésite donc pas à déléguer au privé. C'est un calcul économique qui parie sur la capacité de certains parents à se saigner pour l'éducation de leur enfant.

Quelles résistances observez-vous ou pouvez-vous mettre en place sur le terrain ?

L'enjeu paraît surdimensionné pour les élèves défavorisé-es, qui devront d'abord sauver leur peau dans ce nouveau système de sélection et tenter de s'en sortir comme elles et ils peuvent. Côté profs, la fraude peut servir à résister. En tant que prof principal-e, on peut changer les notes des élèves sur le logiciel Parcoursup. Mais, à moins de devenir massive, cette démarche reste individuelle et ne change pas le système. Aussi, récemment, les équipes qui veulent affirmer leur opposition à cette réforme ont décidé de mettre 20/20 à toutes et tous les élèves, au second trimestre. Cela brouillera les pistes à la mise en place de Parcoursup, puisque son algorithme a besoin d'inégalités, de différences,

sont sorti-es de leurs salles de classe pour finalement faire plier l'administration : 6 % d'augmentation de salaire, quatre élèves de moins par classe, une infirmière à temps plein dans chaque école, des programmes sociaux pour les enfants les plus défavorisés... C'est l'histoire racontée par Magally Miranda Alcázar, militante et étudiante en Californie. De quoi inspirer les luttes qui s'organisent pour refuser le modèle libéral de l'éducation, à l'heure où la réforme Blanquer cherche à imposer en France un modèle à l'américaine.

LOS ANGELES 2019: LA RÉVOLTE DES LYCÉES

Par Magally Miranda Alcázar

Démarrée en 2018 en Virginie-Occidentale, la vague de grèves des enseignant·es et personnels d'éducation aux États-Unis engrange d'importantes victoires. Les spécificités de ce mouvement sont nombreuses : distance par rapport aux syndicats traditionnels, alliances avec les organisations de travailleurs et travailleuses précaires, revendications antiracistes et de justice sociale... Le but n'est pas seulement l'augmentation des salaires, mais l'égalité territoriale, sociale et raciale des élèves états-unien·nes. Du 14 au 22 janvier 2019, c'est dans le comté de Los Angeles que plus de 30 000 enseignant·es

pour opérer la sélection. Cela aura aussi vraisemblablement un impact sur l'organisation du bac lui-même, puisqu'une partie des résultats reposent sur l'évaluation continue. À côté de cela, il y a d'autres formes de luttes. L'an dernier, par exemple, les enseignant·es d'un établissement de Bobigny ont organisé une semaine d'actions pour dénoncer le manque de moyens dans le département du 93. Cela a permis de partager des informations et de sensibiliser aux différents problèmes rencontrés.

Le développement de la précarité au sein des établissements va de pair avec une sur-sécurisation imposée par le gouvernement. L'annonce d'une présence policière dans nos établissements pourrait être l'occasion de nous rapprocher, tous corps de métiers confondus : ces décisions deviendraient des points de crispation et de contestation sur le terrain, qui dépassent la question de l'école.

Quels sont les freins à un véritable mouvement pour la suppression de ces réformes ? Et quelle école va se construire si elles sont appliquées ?

La peur de ne pas faire comme il faut, de se faire blâmer, est de plus en plus présente. Le personnel administratif applique les réformes sans trop oser remuer et, ces dernières années, la mas-
terisation ⁴ a permis de recruter de « bon·nes élèves » en ce sens.

4. Suite à l'alternance politique du premier semestre 2012 (François Hollande succédant à Nicolas Sarkozy), et à la volonté de mettre en chantier la nouvelle loi d'orientation et de programme, une concertation s'est déroulée en 2012. Elle a donné lieu à la « Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République » du 8 juillet 2013, qui a profondément modifié la formation des enseignant·es à partir de la rentrée 2013 : suppression des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et création des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espe) ; création des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef) ; mise en place d'un nouveau format de concours de recrutement des enseignant·es. L'étudiant·e, préparant le concours de recrutement pendant la 1ère année du master (M1), passe les épreuves écrites du concours en début de 2^e année de master (M2). L'épreuve orale intervient à la fin de la 2^e année. L'année de M2 est consacrée principalement à la formation professionnelle du métier d'enseignant·e. Une fois le concours réussi, et pour être titularisé·e par la suite, l'étudiant·e devra obligatoirement

Le parcours de formation a une influence sur l'engagement des enseignant-es par la suite. Les centres de formation (Espe) ont cessé de valoriser une approche critique de l'école. La formation a été remplacée par un espace destiné à l'obtention du concours, avec beaucoup d'idéologie, à l'image de ce qu'on nomme « culture commune », où l'on nous parle de la République, du drapeau et du droit de réserve, sans aucun recul critique.

L'absence d'organisation collective n'incite pas les enseignant-es à la rébellion, d'autant plus que le syndicalisme va mal : syndicat majoritaire voire hégémonique (Snes-FSU) quasi absent des mobilisations, organisation des établissements de plus en plus caporale avec toute une chaîne de petit-es chef-fes, etc. Malgré tout, les collègues sentent la violence que subissent les lycéen·nes, quand, notamment, elles et ils se rendent compte que certain-es n'ont aucun débouché après le bac.

Le nouveau bac sera composé de vingt-huit épreuves : les premières auront lieu au mois de novembre et les autres seront étalées tout au long de l'année, avec des évaluations très fréquentes. Les épreuves et leurs échéances étant imposées par le ministère, leur progression le sera aussi. Avec cette réforme du bac, il n'y aura donc plus de liberté pédagogique. Du fait du contrôle continu, tous les devoirs compteront dès novembre, et c'en est aussi fini du droit à l'erreur. Les difficultés ne pourront plus être remédiées au cours de l'année, par manque de temps.

Surtout, avec cette réforme, tous les bacs n'auront plus la même valeur, selon le lycée, la commune et même le départe-

valider son master pendant l'année de validité de son concours. Pour la préparation des masters disciplinaires (préparant les futur-es professeur-es du second degré général), ce sont les universités qui prennent en charge la formation des enseignant-es. L'Espe intervient sur l'aspect professionnel et gère toujours la formation des professeur-es du second degré technologique et professionnel.

ment. Certaines filières de l'enseignement supérieur commencent à classer les élèves sur Parcoursup selon leur établissement d'origine. Elles et ils subissent une discrimination géographique et sont moins sélectionné-es par les universités – on appelle ça un « coefficient de lissage ».

Pour l'instant, tout le monde est un peu sous le choc, car les changements sont gigantesques et violents. Mais on s'organise : localement, de nombreuses actions ont commencé à se mettre en place, comme des blocages de lycées, des démissions de leur fonction de prof principal·e pour certain-es collègues, ou des manifestations de lycéen·nes. Il nous semble indispensable aussi de sensibiliser les parents aux enjeux de cette réforme, car c'est bien de l'avenir de leurs enfants que l'on parle, pas uniquement des conditions de travail des enseignant-es, loin de là.

